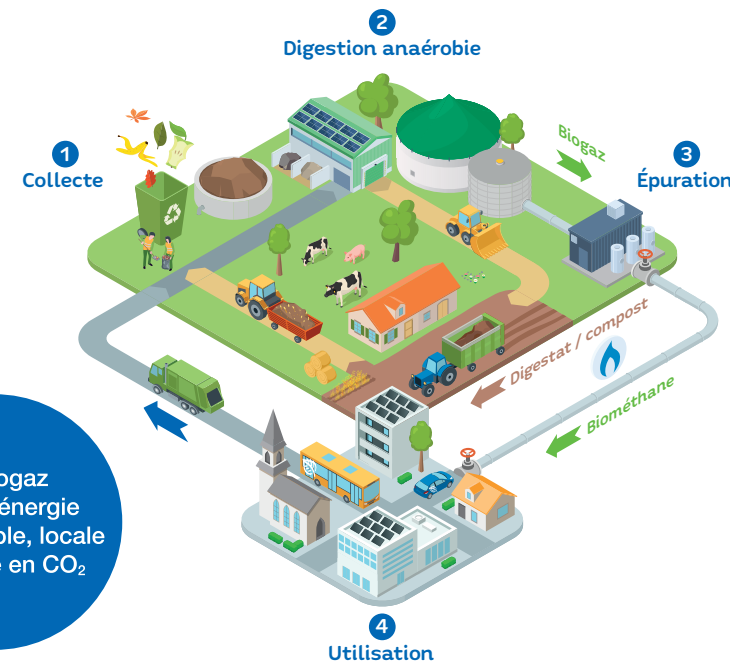


Et ensuite ?



Le biogaz est une énergie renouvelable, locale et neutre en CO₂

1. Collecte des déchets organiques

Les matières organiques récupérées dans les points de collecte de la commune de Lonay sont acheminées à l'usine d'Ecorecyclage.

2. Digestion anaérobie

Les déchets passent ensuite dans un digesteur, qui fonctionne comme un gros estomac sans oxygène. La matière organique fermente et produit à la fois du biogaz et du compost.

Le compost est utilisé comme fertilisant naturel et possède d'excellentes valeurs nutritives pour le sol.

3. Épuration du biogaz

Le biogaz est purifié et devient du biométhane (CH₄). Ce dernier possède les mêmes propriétés que le gaz naturel et peut dès lors être injecté dans le réseau de gaz. Il est vendu par la société Energiapro.

4. Utilisation

Le biométhane est utilisé pour le chauffage, la cuisson, l'eau chaude sanitaire, les procédés industriels et la mobilité. Il peut aussi produire de l'électricité grâce à un couplage chaleur-force.



Le biogaz fourni en Suisse



En Suisse, près de 480 installations produisent du biogaz à partir de diverses matières organiques. La plupart l'utilisent pour produire de l'électricité et de la chaleur (cogénération). Plus de 40 sites injectent ce biogaz dans le réseau de gaz et de nombreuses installations sont en projet.

En Suisse, plus de 40 installations produisent et injectent du biogaz dans le réseau gazier

Malgré le nombre d'installations croissant, il existe en Suisse un fort potentiel de développement, notamment au niveau du tri et du recyclage des déchets organiques ménagers, mais aussi dans le domaine de la valorisation des déchets agricoles, tels que le lisier des bovins et les déchets verts des exploitations agricoles.

À noter que suite à l'adoption de la Stratégie énergétique 2050 et à la volonté de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables, l'industrie gazière suisse a pris l'engagement d'investir dans le développement du biogaz, avec l'objectif de porter la part de gaz renouvelables à 15% d'ici à 2030, à 50% d'ici à 2040 et à 100% d'ici à 2050.

Types d'installations de biogaz en Suisse et matières valorisées

(source: Biomasse Suisse, 2023)



Installations régionales 40 installations

Déchets organiques ménagers, d'entreprises ou de communes



Industries 20 installations

Principalement eaux usées riches en matière organique dans l'agro-alimentaire



Exploitations agricoles 130 installations

Lisier, fumier, résidus de cultures



STEP 290 installations

Traitement des boues d'épuration

Ces chiffres concernent aussi bien le biogaz utilisé pour la cogénération que le biogaz injecté dans le réseau de gaz.

Liens utiles et partenaires



- www.lonay.ch/gestion-des-dechets
- www.ecorecyclage.ch
- www.energiapro.ch/biogaz
- www.biomassesuisse.ch



Ecorecyclage, à Lavigny, produit du biogaz grâce aux déchets organiques récoltés auprès de 40% de la population vaudoise.

Guide pratique des déchets organiques



Valorisez vos déchets en compost et en biogaz

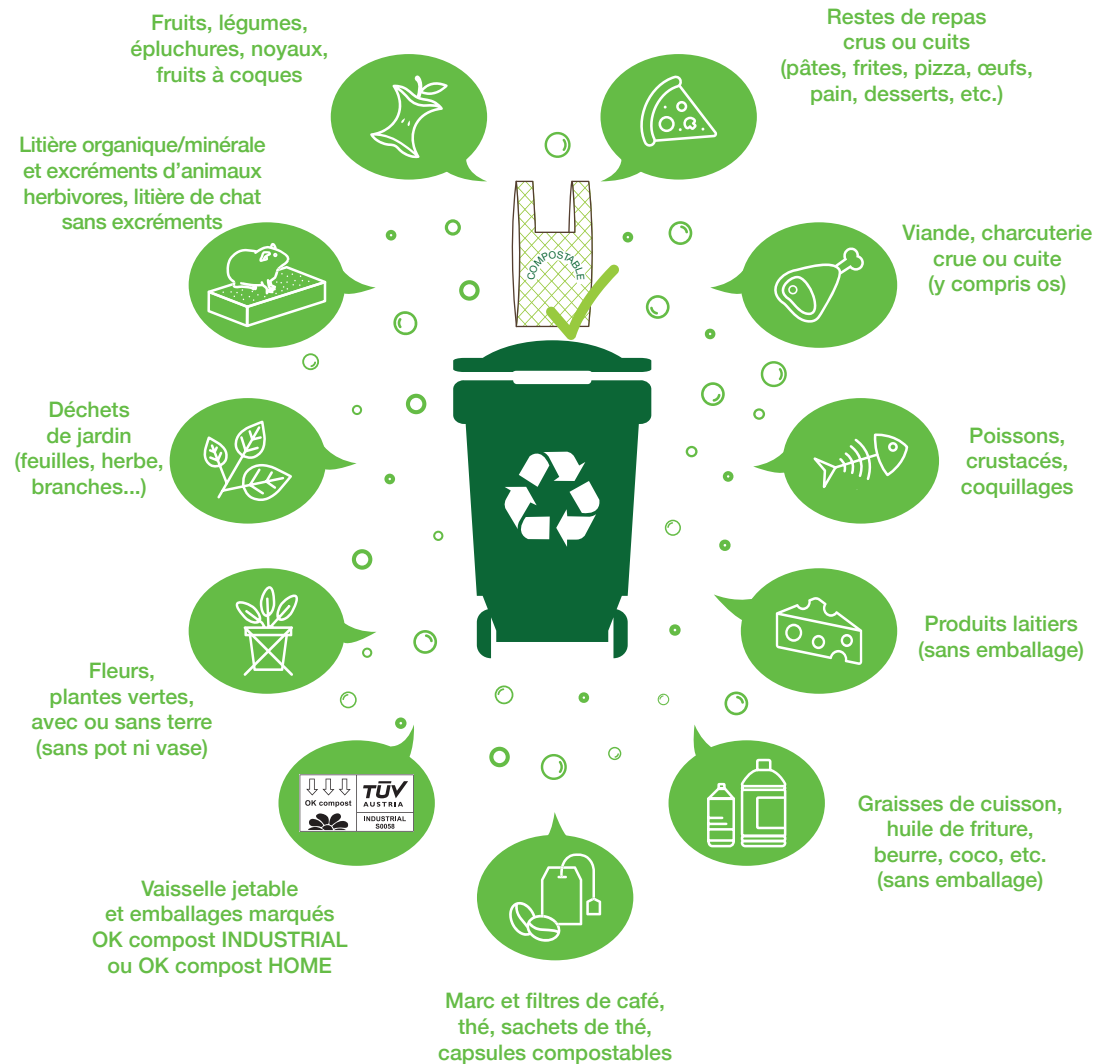


Le bon geste



Il est très important de trier ses déchets compostables correctement afin que le compost produit soit exempt de toute matière indésirable et toxique, comme les plastiques.

Ce que vous pouvez mettre dans le container servant à collecter les déchets méthanisables et compostables (acheminés à Ecorecyclage):



Le mauvais geste



Voici la liste des déchets qui ne peuvent pas être mis dans les containers à déchets compostables acheminés à Ecorecyclage :



Les déchets verts représentent près de 30% des poubelles des ménages. Mettez-les au bon endroit !

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Ecorecyclage :

- par téléphone au 021 821 84 84
- par e-mail à info@ecorecyclage.ch

Utiliser le bon sac



Beaucoup de gens pensent que les articles biodégradables, recyclables ou utilisés à partir de matière recyclée peuvent être mis au compost, mais ce n'est pas le cas.

 **Les articles biodégradables**, dits oxo-dégradables ou oxo-biodégradables, sont fabriqués en polyéthylène, comme les sacs en plastique conventionnels. Un additif est simplement ajouté afin qu'ils se dégradent plus rapidement en présence de lumière (ou de chaleur) et d'oxygène. Ils prennent cependant plus d'un an à se décomposer complètement dans les conditions optimales. Ils ne sont donc pas compostables, tout comme les sacs en plastique traditionnels, car ils contiennent des microplastiques potentiellement nuisibles à la faune et à la flore.

 **Les sacs compostables**, à base de matière végétale, peuvent être utilisés pour le compost industriel. Ils se décomposent également à un rythme relativement lent dans un composteur domestique.

Les sacs utilisés pour le compost sont **reconnaissables à leur quadrillage vert et à leur logo OK compost**. Ils répondent à la norme EN13432.



La différence entre le label OK compost INDUSTRIAL et OK compost HOME

 Les produits certifiés **OK compost**, ou **OK compost INDUSTRIAL**, ne peuvent être compostés que dans des installations industrielles, soit à des températures entre 55 et 60°C. Ils ne peuvent donc pas être dégradés dans un compost de jardin où les températures sont plus basses.

 Le label **OK compost HOME** indique que le produit peut être ajouté au compost du jardin domestique, d'où la mention «HOME».

Où déposer votre sac ?



À Lonay, les déchets compostables sont collectés en porte-à-porte ou peuvent être déposés à la déchèterie intercommunale :

Ramassage porte-à-porte

Été tous les lundis
Hiver lundi 2x/mois

Les calendriers avec les dates de ramassage est disponible sur www.lonay.ch/gestion-des-dechets



L'entreprise de ramassage débute la tournée à Lonay à 7h du matin. Veuillez donc à sortir vos containers suffisamment tôt !

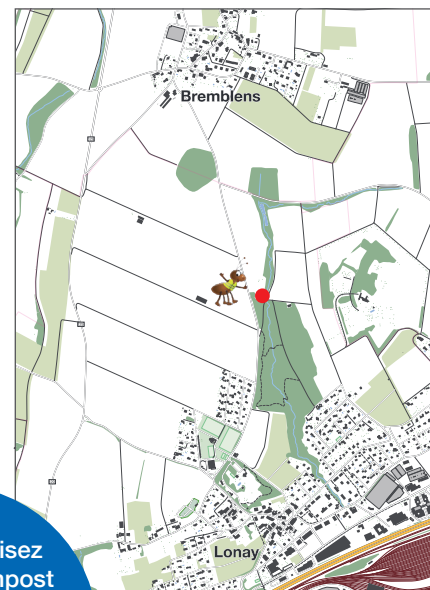


Pas encore de container à déchets verts ? Vous pouvez en commander grâce au bulletin figurant sur la page Internet (lien ci-dessus).

Déchèterie intercommunale

Lundi 14h-18h
Mercredi 14h-18h
Samedi 8h30-14h

Route de Bremblens
1027 Lonay



Si vous n'utilisez pas votre compost pour le jardin, vous pouvez le valoriser en biogaz en le mettant à la déchèterie